

MAIRIE de FILAIN
2, impasse des Fleurs
70230 FILAIN
Tél. 03 84 78 30 47
contact@mairie-filain.fr

Filain, le 25 février 2022

COMPTE RENDU

Conseil Municipal **Du vendredi 25 février 2022 à 20h30**

Présents : BLANDIN Stéphane, COLIN Sonia, DE POORTER Vincent, GANNARD Matthieu, PAGNIER Denis, PY David, CLAVIER Romuald.

Excusé(s) : ROUSSEL Viviane avec procuration à Sonia COLIN, GENET Pierre.

Absent : /

Ordre du jour :

- Validation compte-rendu de conseil municipal du 21 janvier 2022

2022-03 Dossier casiers connectés

2022-04 Dossier STEP

2022-05 Sondage éclairage public

- Questions diverses

Secrétaire de séance : Sonia COLIN

Début de séance : 20 h 42

Préambule : demande rajout d'un point : achat d'une parcelle en centre de village. Validation à l'unanimité. A voir en point V, questions diverses décalées en point VI.

I. Validation compte-rendu de conseil municipal du 21 janvier 2022

Le compte rendu est validé à l'unanimité.

2022-03. Dossier casiers connectés

Retour des demandes de subvention ; décideurs qui demandent le montage du dossier de financement, avec 80 % de subventions sur le coût d'achat. Les demandes sont validées si engagement du Conseil.

Débat : il y aura une explication donnée aux filinois sur le fonctionnement. Il y aura des réservations de casiers. Echange sur l'équilibre casiers réfrigérés et non réfrigérés.

Demande parallèle de leur demander un coloris qui ne détonne pas du crépi de la mairie si possible.

Permanence : Mardi de 13 h 30 à 15 h 30 - Vendredi de 16 h à 18 h

Proposition de visite de l'entreprise Soone. L'installation peut être faite à même le sol et être rapide.

La proposition est validée à l'unanimité.

2022-04. Dossier STEP

Projet de convention pour la mise en travaux du chantier de la nouvelle station d'épuration. Les subventions ne sont aujourd'hui plus données qu'à une seule commune. Nous sommes donc obligés de passer une convention pour qu'il n'y ait qu'un seul point de contact. Proposition d'une convention type.

Il conviendra donc qu'un calcul et partage des subventions soient établis en toute transparence.

Demande de validation de cette convention de groupement afin de pouvoir déposer les dossiers de subventions.

La proposition est validée à l'unanimité.

2022-05. Sondage éclairage public

Résultats : il y a eu sur internet et intramuros 48 réponses et sur papiers issus du Petit Filainois 14 réponses soit 62 réponses, soit un très bon taux de participation.

4 personnes ne sont pas de Filain, soit 4 « plutôt favorables » : on les exclut des réponses. Validation unanime du principe.

L'analyse des résultats se fait donc sur 58 réponses des habitants du village :

Je suis complètement opposé : 22

Je suis plutôt favorable : 18

Je suis extrêmement favorable : 18

En ce qui concerne les tranches horaires – A noter que plusieurs personnes se disant opposées ont quand même répondu à la question des horaires :

De 22h00 h à 5h00 : 5

De 22h00 h à 6h00 : 5

De 23h00 à 5h00 : 7

De 23h00 à 6h00 : 17

De minuit à 5h00 : 4

De minuit à 6h00 : 5

Dans les commentaires, plusieurs questions quant à la sécurité. Après vérification avec la gendarmerie, cela n'a effectivement aucun impact, la majorité des cambriolages se déroulant aujourd'hui en journée.

D'autres évoquent aussi le coût de cette consommation d'énergie et l'intérêt écologique.

Débat.

Après échange, la proposition est faite de se conformer à la majorité entre 23h00 à 6h00.

Il est proposé de mettre en place cette nouvelle formule d'éclairage dans le village. Des questions techniques nous invitent à décaler cette procédure pour un ou plusieurs hameaux.

La proposition est validée à l'unanimité.

2022-06. Acquisition de la parcelle AB067 en centre de bourg

Une étude géologique étant obligatoire quand terrain constructible, et compte tenu du coût de ce diagnostic, il s'agissait de trouver une procédure qui nous évite ce coût supplémentaire. Il a été admis qu'avec un engagement de la commune à ne pas construire sur cette parcelle, ou à faire l'étude géotechnique si construction. Cette proposition a été validée par notaire, avec simple mention des servitudes s'il y en a.

La proposition de délibération a été modifiée en ce sens.

La proposition est validée à l'unanimité.

VI. Questions diverses

1. Les horaires de Sylvain : l'idée était de faire des journées pleines 1/j sur 2 avec lundi, mercredi et vendredi matin Filain.

Demande simplement que reste une souplesse en fonction des besoins de la commune.

Proposition pour commencer au 1^{er} mars.

Tout le monde est d'accord sur le principe.

2. Achat d'une tondeuse à panier : pour le cimetière et le jardin du souvenir au moment des cérémonies pour davantage de propreté.

Validation sur le principe.

3. Les panneaux solaires : financièrement, il y a un gros potentiel. Le souci, c'est l'utilisation de terrains cultivés par agriculteurs, même si compensation financière. L'aspect esthétique pose aussi un problème et cela dénaturerait l'espace concerné.

Proposition est faite de les rencontrer.

4. L'assainissement : le syndicat gère l'eau courante des 2 communes et l'assainissement par chaque commune. En 2026, il est prévu de donner la compétence de l'assainissement aux communautés de communes, sauf pour les syndicats. La question est aujourd'hui de savoir s'il n'est pas pertinent de regrouper notre assainissement avec l'eau au syndicat actuel.

Reste l'inconnu d'ici 2026. Concernant l'assainissement, il y a eu des erreurs ; il y aura une dizaine de courriers annonçant les correctifs.

Plusieurs discussions sont également en cours autour d'interconnexions et de développement de réseau.

5. Visite du comité des cités de caractère Bourgogne Franche-Comté : la visite s'est très bien passée, avec retours positifs. La décision sera prise le 30 avril prochain lors de l'assemblée générale.

Fin de la séance : 23h44.

Permanence : Mardi de 13 h 30 à 15 h 30 - Vendredi de 16 h à 18 h